

Mairie de SURY-LE-COMTAL

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2015

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 29

Membres présents : 24 puis 25 à partir de 20h10

Membres excusés avec pouvoir : 4

Membres absents excusés :

ORDRE DU JOUR

SECRETAIRE DE SEANCE

L'Assemblée désigne Madame BONNET Sylvie en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2015 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à la majorité des membres par 27 voix pour, 1 abstention (personne absente lors de la séance).

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 mars 2015 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à l'unanimité des membres.

VOIRIE

Dénomination des rues

A l'unanimité des membres, l'Assemblée décide :

- de dénommer la route du carrefour Saint-Marcellin-en-Forez / Boisset / Saint-Romain-le-Puy en direction de Bazourge (D54) jusqu'à la limite communale : route de Bazourge.
- de dénommer la route du carrefour Saint-Marcellin-en-Forez / Boisset / Saint-Romain-le-Puy en direction de Saint-Romain-le-Puy jusqu'à la limite communale : route de Saint-Romain-le-Puy.
- décide de dénommer la route du carrefour Saint-Marcellin-en-Forez / Boisset / Saint-Romain-le-Puy en direction de Saint-Marcellin-en-Forez (D95) jusqu'à la limite communale : route de Saint-Marcellin-en-Forez.
- de poursuivre la dénomination route de l'Ozon jusqu'à la route de Saint-Marcellin-en-Forez.

Dénomination du bâtiment multi-associatif

A la majorité des membres par 23 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée dénomme le nouveau bâtiment multi-associatif sis chemin des Chartonnes : « OXYGENE ».

Arrivée de Monsieur KRAFFT à 20 h 10.

CONVENTION

Chantiers éducatifs

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la convention tripartite à intervenir avec le département de la Loire, l'association MOD et la commune de Sury-le-Comtal pour la mise en place des chantiers éducatifs sur l'année 2015 (200 heures). Jeunes concernés 18 – 20 ans.

Convention d'objectifs et de financement centre social Christine Brossier - 2015 - 2016

A la majorité des membres par 26 voix pour, 3 abstentions, l'Assemblée approuve la convention d'objectifs et de financement 2015-2016 à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales, le centre social Christine Brossier, le département de la Loire et la commune de Sury-le-Comtal.

ACQUISITION

Bande de terrain – Chemin du Petit Fossé Métral

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'acquisition d'une bande de terrain de 150 m² à détacher de la parcelle BC N° 44 et 11 m² à détacher de la parcelle BC N° 253 soit 161 m² pour un montant de 2 500 €.

CONSEIL MUNICIPAL

Désignation des membres du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association dénommée « Comité de jumelage de Sury-le-Comtal avec la ville de Cabeceras de Basto »

Après avoir procédé aux formalités de vote, à la majorité des membres par 26 voix pour, 3 abstentions, l'Assemblée désigne, Mr FURNON, Mme FAURE, Mme TERRAT et Mme THEVENON en qualité de membres du Conseil d'Administration auprès du comité de jumelage.

PERSONNEL

Emploi d'été

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le recrutement de 2 jeunes suryquois par période de 2 semaines pendant l'été du 6 juillet 2015 au 28 août 2015 (soit 8 jeunes maximum). Les jeunes auront plus de 16 ans et moins de 18 ans au 1^{er} juillet 2015.

FINANCES

Subvention aux associations pour les TAP 2014 – Régularisation

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la subvention d'un montant de 100 € à verser à la MJC, Pétanque Suryquoise, Tennis Club et Croix Blanche, pour leur participation aux Temps d'Activités Périscolaires sur l'année 2014.

Foire de Printemps – Sponsors

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte de sponsoriser à hauteur de 600 € la démonstration de trial proposée par Team Forez Trial lors de la foire de printemps organisée par la commune le 12 avril 2015.

Dotations aux amortissements

A l'unanimité des membres, l'Assemblée décide de fixer la durée d'amortissement à 1 an pour les frais d'insertion et à 30 ans pour les immeubles de rapport et précise que la méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire.

Monsieur le Maire quitte la séance à 20 h 28.

Approbation des comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal et des Comptes Administratifs 2014

Commune

Section fonctionnement

Dépenses	6 927 548.71 €
Recettes	<u>7 201 691.35 €</u>
Excédent 2014	274 142.64 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>2 484 879.05 €</u>
Excédent global	2 759 021.69 €

Section investissement

Dépenses	4 576 084.31 €
Recettes	<u>4 232 933.66 €</u>
Déficit 2014	- 343 150.65 €
Excédent antérieur reporté 2013	- <u>344 052.93 €</u>
Déficit total	- 687 203.58 €

R.A.R

Dépenses	1 233 980.00 €
Recettes	<u>1 510 585.00 €</u>
Excédent	276 605.00 €

Affectation du résultat

Couverture du déficit d'investissement	- 687 203.58 €
	<u>276 605.00 €</u>
Total déficit	- 410 598.58 €
Report de fonctionnement	2 759 021.69 €
	- <u>410 598.58 €</u>
	2 348 423.11 €

Ces propositions sont acceptées par 23 voix pour, 2 contre, 3 abstentions.

Eau

Section fonctionnement

Dépenses	486 062.83 €
Recettes	<u>591 274.30 €</u>
Excédent 2014	105 211.47 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>493 783.88 €</u>
Excédent global	598 995.35 €

Section investissement

Dépenses	311 604.65 €
Recettes	<u>569 071.71 €</u>
Excédent 2014	257 467.06 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>12 752.25 €</u>
Excédent total	270 219.31 €

R.A.R

Dépenses	605 856.00 €
Recettes	<u>0.00 €</u>
	- 605 856.00 €

Affectation du résultat

Investissement	270 219.31 €
RAR	<u>- 605 856.00 €</u>
Déficit	- 335 636.69 €
Excédent fonctionnement	598 995.35 €
Déficit investissement	<u>- 335 636.69 €</u>
	263 358.66 €

Ces propositions sont acceptées par 23 voix pour, 5 abstentions.

Bâtiment industriel

Section fonctionnement

Dépenses	24 010.56 €
Recettes	<u>54 844.61 €</u>
Excédent 2014	30 834.05 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>22 372.11 €</u>
Excédent global	53 206.16 €

Section investissement

Dépenses	23 627.02 €
Recettes	<u>20 253.16 €</u>
Déficit 2014	- 3 373.86 €
Déficit antérieur reporté 2013	<u>- 4 273.50 €</u>
Déficit total	- 7 647.36 €

R.A.R

Dépenses	0.00 €
----------	--------

Affectation du résultat

Couverture du déficit d'investissement	- 7 647.36 €
Report de fonctionnement	53 206.16 €
	<u>- 7 647.36 €</u>
	45 558.80 €

Ces propositions sont acceptées par 26 voix pour, 2 abstentions.

Pour information

Caisse des écoles

Section fonctionnement

Dépenses	24 686.54 €
Recettes	<u>29 619.00 €</u>
Excédent 2014	4 932.46 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>19 916.44 €</u>
Excédent global	24 848.90 €

CCAS

Section fonctionnement

Dépenses	27 767.50 €
Recettes	<u>23 305.83 €</u>
Déficit 2014	- 4 461.67 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>24 629.64 €</u>
Excédent global	20 167.97 €

Section investissement

Dépenses	- 0.00 €
Recettes	<u>327.58 €</u>
Excédent 2014	327.58 €
Excédent antérieur reporté 2013	<u>3 945.62 €</u>
Excédent total	4 273.20 €

Affectation du résultat

Report de fonctionnement 20 167.97 €

Rapport annuel sur les opérations immobilières de la commune en 2014

A la majorité des membres par 26 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport annuel des acquisitions et cessions 2014, annexé au Compte Administratif 2014.

Bilan de formation des élus – Exercice 2014

A la majorité des membres par 26 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan de formation des élus de l'année 2014, annexé au Compte Administratif 2014.

Monsieur le Maire réintègre la séance à 21 h 35.

Budget primitif 2015

Les budgets s'équilibrent aux sommes de :

Commune

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 6 192 431.11 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 5 486 883.58 €

Ces propositions sont adoptées par 22 voix pour, 7 contre.

Eau

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 836 058.66 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 1 177 356.00 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres.

Bâtiments industriels

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 77 668.80 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 32 747.36 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres.

Pour information

Caisses des écoles

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 53 972.90 €

CCAS

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 43 667.97 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 4 573.20 €

Engagements pluriannuels AP / CP

a) Ouverture d'une AP / CP pour le programme du groupe scolaire

A la majorité des membres par 22 voix pour, 7 contre, l'Assemblée accepte :

- de voter le montant de l'autorisation de programme concernant le groupe scolaire à 8 629 423.64 € TTC,

- d'inscrire au budget de la commune la dépense d'investissement en résultant selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel :

CP 2008 : 4 760.08 € TTC

CP 2009 : 108 688.78 € TTC

CP 2010 : 296 398.33 € TTC

CP 2011 : 118 639.18 € TTC

CP 2012 : 107 897.52 € TTC

CP 2013 : 96 442.37 € TTC

CP 2014 : 138 952.38 € TTC

Pour information : les dépenses de 2008 à 2014 ont été équilibrées comme suit :

- FCTVA : 80 414.86 €
- Autofinancement : 791 363.78 €

CP 2015 : 1 550 000 € TTC

CP 2016 : 3 550 000 € TTC

CP 2017 : 2 657 645 € TTC

D'équilibrer les dépenses comme suit :

- Autofinancement et emprunt : 5 689 540.95 €
- Subvention : 901 002.00 €
- FCTVA : 1 167 102.05 €

b) Ouverture d'une AP / CP pour le programme vidéo surveillance sur l'ensemble de la commune

A la majorité des membres par 28 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée accepte :

- de voter le montant de l'autorisation de programme concernant la vidéo surveillance sur l'ensemble de la commune à 330 000 € TTC
- d'inscrire au budget de la commune la dépense d'investissement en résultant selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel :

CP 2015 : 100 000 € TTC

CP 2016 : 130 000 € TTC

CP 2017 : 100 000 € TTC

D'équilibrer les dépenses comme suit :

- Autofinancement et emprunt : 277 989 €
- FCTVA : 52 011 €

c) Ouverture d'une AP / CP pour le contrôle d'accès bâtiments communaux, système électronique de clés

A la majorité des membres par 19 voix pour, 1 contre, 9 abstentions, l'Assemblée accepte :

- de voter le montant de l'autorisation de programme concernant le contrôle d'accès bâtiments communaux, système électronique de clés à 85 000 € TTC

- d'inscrire au budget de la commune la dépense d'investissement en résultant selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel :

CP 2015 : 25 000 € TTC

CP 2016 : 25 000 € TTC

CP 2017 : 25 000 € TTC

CP 2018 : 10 000 € TTC

D'équilibrer les dépenses comme suit :

- Autofinancement et emprunt : 71 604 €
- FCTVA : 13 396 €

Etat de répartition de l'encours de la dette

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'état de répartition de l'encours de la dette (1 324 145.33 €) à annexer au Budget Primitif 2015.

Fixation du taux d'imposition – Exercice 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à ce que les taux d'imposition restent identiques à ceux de 2014 soit :

- Taxe d'habitation : 13.24 %
- Foncier bâti : 22.66 %
- Foncier non bâti : 39.02 %

Liste des emprunts garantis

L'Assemblée a pris connaissance de la liste des emprunts garantis.

Créance éteinte sur le budget du bâtiment industriel

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte l'inscription de la créance (7 390,80 € HT soit 8 839,40 € TTC) au compte 6542 du budget du bâtiment industriel.

QUESTIONS DIVERSES

Approbation de six décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour information :

- Foire de printemps au centre-ville le 12 avril 2015 de 10 h à 17h.
- Concert gratuit à la salle des fêtes des Chartonnes avec The Blockbusters Blues Band et Rockin Daddy & 6,5 le 10 mai 2015 de 14 h à 18 h.
- Soirées des vendredis de l'été à la salle des fêtes des Chartonnes à 21 h :

Le 26 juin 2015 : Autour des chansons de Goldman

Le 3 juillet 2015 : Brigitte Sween Swing

Le 10 juillet 2015 : Destination 80

Sury-le-Comtal, le 14 avril 2015

Le Maire

Yves MARTIN

